

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 30 avril 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018 (exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
ACTIFS			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	5	6 624 115	4 705 787
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	792 969 017	802 411 178
Portefeuille-titres de placement	7	1 170 723	1 202 092
Portefeuille d'investissement	8	9 400 892	9 264 178
Valeurs Immobilisées	9	29 577 588	22 464 169
Autres actifs	10	6 069 301	14 277 783
TOTAL DES ACTIFS		<u>845 811 637</u>	<u>854 325 187</u>
		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
PASSIFS	<u>Notes</u>		
Concours bancaires	11	24 234 369	15 660 880
Dettes envers la clientèle	12	5 429 583	8 524 277
Emprunts et dettes rattachées	13	672 854 774	610 356 838
Fournisseurs et comptes rattachés	14	52 866 141	140 308 629
Autres passifs	15	14 616 186	5 263 972
TOTAL DES PASSIFS		<u>770 001 054</u>	<u>780 114 596</u>
INTERETS MINORITAIRES	16	<u>15 381</u>	<u>11 913</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		40 180 000	40 180 000
Réserves		6 594 530	5 783 659
Prime d'émission		13 996 000	13 996 000
Actions propres		(316 197)	(832 733)
Résultats reportés consolidés		10 299 190	6 557 554
Résultat consolidé		5 041 679	8 514 198
Total des capitaux propres	17	<u>75 795 202</u>	<u>74 198 678</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>845 811 637</u>	<u>854 325 187</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
ENGAGEMENTS DONNES	100 213 571	131 264 009
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	15 126 624	46 177 062
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	85 086 947	85 086 947
ENGAGEMENTS RECUS	1 628 746 312	1 701 027 515
Cautions Reçues	588 786 252	630 472 460
Garanties Reçues	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	121 372 616	131 335 130
Valeurs des biens, objet de leasing	918 250 873	938 883 355
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	15 272 384	49 799 645
Emprunts obtenus non encore encaissés	15 000 000	49 770 000
Effets escomptés sur la clientèle	272 384	29 645

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	18	83 242 801	69 033 726
Revenus des opérations de location longue durée	19	4 866 552	4 124 091
Intérêts et charges assimilées	20	(62 971 538)	(44 095 490)
Coût des opérations de location longue durée	21	(3 396 575)	(2 682 621)
Produits des placements	22	127 607	14 661
Autres produits d'exploitation	23	105 090	75 099
Produits nets		<u>21 973 937</u>	<u>26 469 467</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	24	8 003 426	7 345 907
Dotations aux amortissements	25	644 653	656 797
Autres charges d'exploitation	26	3 827 432	3 537 843
Total des charges d'exploitation		<u>12 475 512</u>	<u>11 540 546</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>9 498 425</u>	<u>14 928 920</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	27	2 398 290	2 862 275
Dotations nettes aux autres provisions	28	696 404	148 512
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>6 403 731</u>	<u>11 918 134</u>
Autres pertes ordinaires	29	(8 142)	(462 008)
Autres gains ordinaires	30	31 152	95
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT		<u>6 426 740</u>	<u>11 456 220</u>
Impôts différés		-	(185 531)
Impôts sur les bénéfices		(1 730 725)	(2 420 799)
Contribution sociale de solidarité		(51 047)	-
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT		<u>4 644 969</u>	<u>8 849 890</u>
Contribution conjoncturelle		(181 817)	(574 200)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>4 463 152</u>	<u>8 275 690</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	581 996	240 768
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>5 045 148</u>	<u>8 516 459</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	16	(3 469)	(2 261)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>5 041 679</u>	<u>8 514 198</u>
Résultat par action		0,634	1,303

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31	516 761 702	447 770 024
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(493 080 875)	(545 813 807)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(14 596 999)	(11 701 031)
Intérêts payés	34	(59 556 146)	(41 242 542)
Impôts et taxes payés	35	(3 401 493)	(3 731 419)
Restitution du crédit de TVA		-	19 723 440
Autres flux liés à l'exploitation		1 462 606	(1 787 802)
		<u>(52 411 205)</u>	<u>(136 783 137)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(10 692 447)	(9 130 234)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	1 318 028	1 583 284
		<u>(9 374 419)</u>	<u>(7 546 950)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	13 776 000
Encaissements suite à la cession d'actions propres	17	704 375	595 791
Décaissements suite au rachat d'actions propres	17	(202 444)	(1 033 154)
Dividendes et autres distributions	38	(3 955 601)	(3 121 251)
Encaissements provenant des emprunts	13	1 502 972 000	898 230 000
Remboursements d'emprunts	13	(1 444 387 868)	(777 771 543)
		<u>55 130 462</u>	<u>130 675 843</u>
		<u>(6 655 162)</u>	<u>(13 654 243)</u>
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 11	(10 955 093)	2 699 150
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 11	(17 610 255)	(10 955 093)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE
(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2018	2017		2018	2017		2018	2017
Intérêts de leasing	79 641 774	66 152 911	Intérêts et charges assimilés	62 971 538	44 095 490			
Revenu des opérations de location longue durée	4 866 552	4 124 091						
Intérêts de retard	1 628 918	867 800	Coût des opérations de location longue durée	3 396 575	2 682 621			
Variation des produits réservés	(494 132)	(274 147)						
Produits accessoires	2 466 240	2 287 162						
Autres produits d'exploitation	105 090	75 099						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>88 214 443</u>	<u>73 232 917</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>66 368 113</u>	<u>46 778 111</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>21 846 330</u>	<u>26 454 806</u>
Marge commerciale (PNB)	21 846 330	26 454 806	Autres charges d'exploitation	3 827 432	3 537 843			
Produits des placements	127 607	14 661	Charges de personnel	8 003 426	7 345 907			
<u>Sous total</u>	<u>21 973 937</u>	<u>26 469 467</u>	<u>Sous total</u>	<u>11 830 858</u>	<u>10 883 750</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>10 143 078</u>	<u>15 585 717</u>
Excédent brut d'exploitation	10 143 078	15 585 717	Dotations aux amortissements et aux résorptions	644 653	656 797			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 915 959	1 394 633	- Pour dépréciation des créances	3 549 249	3 826 908			
- pour divers risques et charges	-	19 310	- Collectives	765 000	430 000			
- pour titres de participation	552	102 371	- Pour dépréciation des titres	394 739	96 540			
- pour autres actifs	30 010	-	- Pour risques et charges	331 362	75 000			
Autres produits ordinaires	31 152	95	- Pour dépréciation des autres actifs	864	98 653			
			Autres pertes ordinaires	8 142	462 008			
			Impôt différé	-	185 531			
			Impôts sur les bénéfices	1 730 725	2 420 799			
			Contribution sociale de solidarité	51 047	-			
<u>Sous total</u>	<u>12 120 751</u>	<u>17 102 127</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 475 782</u>	<u>8 252 237</u>	<u>Résultat courant des sociétés</u>	<u>4 644 969</u>	<u>8 849 890</u>
						<u>intégrées après impôt</u>		
Résultat courant des sociétés intégrées après impôt	4 644 969	8 849 890	Contribution conjoncturelle	181 817	574 200	<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	<u>4 463 152</u>	<u>8 275 690</u>
						Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	581 996	240 768
						Part revenant aux intérêts minoritaires	(3 469)	(2 261)
						<u>Résultat net revenant à la société</u>		
						<u>consolidante</u>	<u>5 041 679</u>	<u>8 514 198</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des quatre sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 40.180.000 divisé en 8.036.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société « **AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%

1.3. Evolution du périmètre de consolidation

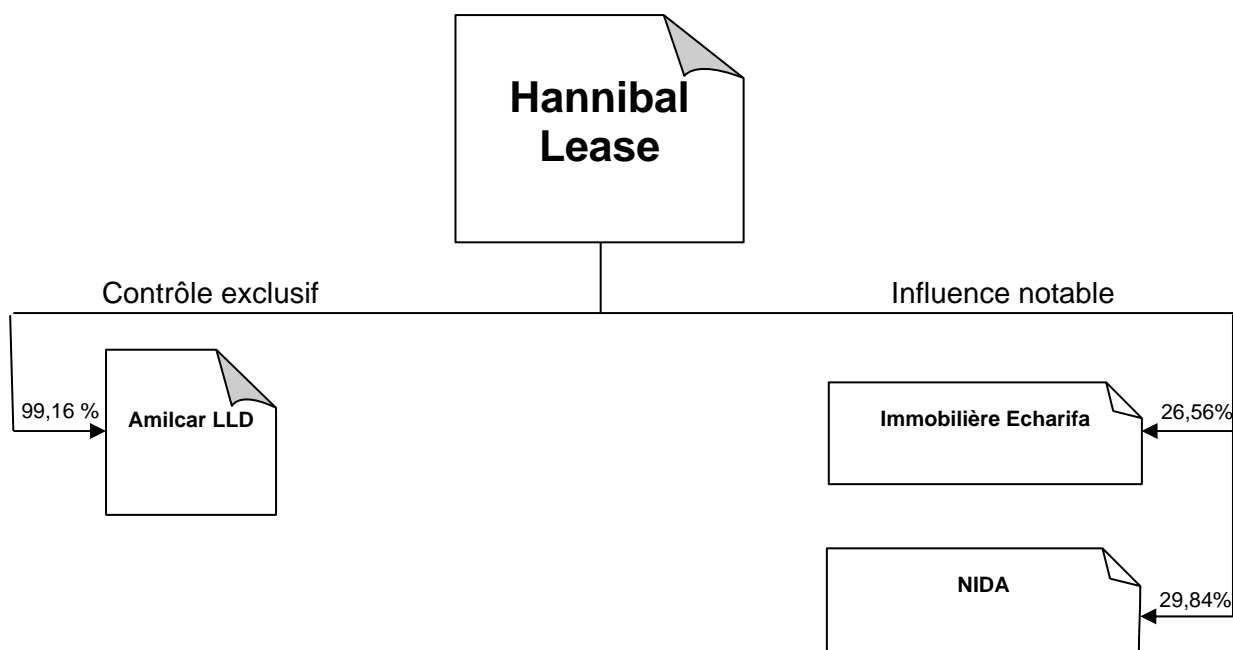
Le changement du périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 par rapport à celui du 31 décembre 2017, est due à l'intention d'Hannibal Lease de céder les 6.000parts détenues dans « Eclair Prym ». Cette opération s'est concrétisée en 2019.

De ce fait, la société Eclair Prym ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Périmètre de consolidation

	2018		2017	
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
Amilcar LLD	99,16%	99,16%	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	-	-	24,00%	24,00%
Société NIDA	29,84%	29,84%	29,84%	29,84%

Organigramme du groupe



Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Degré de contrôle	Méthode retenue
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;

- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour

corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

4-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères:

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

4-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4-3-9 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques	6 621 527	4 704 812
- Caisses	2 588	975
<u>Total</u>	<u>6 624 115</u>	<u>4 705 787</u>

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
Créances sur contrats mis en force	813 760 226	824 192 870
Encours financiers	773 610 975	797 881 648
Impayés	43 340 692	29 509 452
Intérêts échus différés	(3 222 106)	(3 317 885)
Valeurs à l'encaissement	30 665	119 656
Créances sur contrats en instance de mise en force	9 594 807	5 711 902
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>823 355 033</u>	<u>829 904 771</u>
<u>A déduire couverture</u>		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 306 684)	(8 521 216)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 006 393)	(14 185 054)
Provisions collectives	(3 795 000)	(3 030 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(61 796)
Produits réservés	(2 189 658)	(1 695 527)
Total net des créances leasing	<u>792 969 017</u>	<u>802 411 178</u>

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2017	<u>803 593 550</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	352 434 550
- Relocations	17 611 071
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(352 881 604)
- Relocations	(15 902 417)
- Cessions à la valeur résiduelle	(364 070)
- Cessions anticipées	(21 285 298)
<u>Solde au 31 décembre 2018</u>	<u>783 205 782</u>

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	27 486 462	15 998 062
Inférieur à 1 mois	12 120 741	7 592 213
Entre 1 à 3 mois	11 262 688	4 798 014
Entre 3 et 6 mois	1 173 063	973 914
Entre 6 mois et 1 année	906 641	947 215
Supérieur à 1 année	2 023 329	1 686 704
<u>Clients litigieux (2)</u>	15 854 230	13 511 390
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>43 340 692</u>	<u>29 509 452</u>

6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	580 860 513	169 393 081	5 996 841	2 168 585	15 191 955	773 610 975
Impayés	2 630 552	19 356 014	1 284 022	1 605 006	18 465 098	43 340 692
Contrats en instance de mise en force	9 594 807	-	-	-	-	9 594 807
CREANCES LEASING	593 085 872	188 749 095	7 280 863	3 773 591	33 657 053	826 546 474
Avances reçues (*)	(4 872 648)	-	-	-	(550 935)	(5 423 583)
ENCOURS GLOBAL	588 213 224	188 749 095	7 280 863	3 773 591	33 106 118	821 122 891
ENGAGEMENTS HORS BILAN	15 069 624	57 000	-	-	-	15 126 624
TOTAL ENGAGEMENTS	603 282 847	188 806 095	7 280 863	3 773 591	33 106 118	836 249 514
Produits réservés	-	-	(193 545)	(164 455)	(1 831 658)	(2 189 658)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(35 201)	(8 271 483)	(8 306 684)
Provisions sur impayés	-	-	(218 849)	(439 578)	(15 347 966)	(16 006 393)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(412 394)	(639 234)	(25 539 388)	(26 591 015)
ENGAGEMENTS NETS	603 282 847	188 806 095	6 868 469	3 134 357	7 566 731	809 658 499
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,87%	0,45%	3,96%	
			5,28%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2017			3,89%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,66%	16,94%	77,14%	
			60,21%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2017			72,23%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Actions cotées	1 422 343	1 422 343
- Titres SICAV	118 420	89 298
Total brut	<u>1 540 762</u>	<u>1 511 641</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(370 040)	(309 549)
Total net	<u>1 170 723</u>	<u>1 202 092</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	2,033	(68 172)	0,046%
SAH	32 371	1,000	4,724	152 923	11,202		0,054%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,870	(21 500)	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,347	(90 360)	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	13,548	(6 175)	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	1,967	(174 348)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	6,188	(9 484)	0,033%
Total				1 422 343		(370 040)	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 120	105,732	118 420
Total			

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Titres mis en équivalence	8 039 780	8 683 066
- Titres immobilisés	1 694 809	581 112
Montant brut	<u>9 734 589</u>	<u>9 264 178</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(333 697)	-
Total	<u>9 400 892</u>	<u>9 264 178</u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	486 707	-	108 684	2 795 391	26,56%
- Société NIDA	4 739 341	848 200	(689 904)	346 752	5 244 389	29,84%
	<u>6 939 341</u>	<u>1 334 907</u>	<u>(689 904)</u>	<u>455 436</u>	<u>8 039 780</u>	
- Société Ecalir Prym (*)	600 000	387 137	-	126 560	1 113 697	24,00%
				<u>581 996</u>		

(*) Déconsolidée à la date du 31 décembre 2018 et reclassée au niveau du poste "Titres immobilisés".

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100,000	100,000	1 113 697 (*)	2013
<u>Total</u>					<u>1 694 809</u>	

(*) Ce Montant correspond à la valeur comptable de la participation à la date de sa déconsolidation, soit le 31 décembre 2018. Il est provisionné à hauteur de 333.697 DT.

Note 9: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5,0%	689 904	-	-	-	689 904	68 991	34 495	-	103 486	-	586 418
Total écart d'acquisition		689 904	-	-	-	689 904	68 991	34 495	-	103 486	-	586 418
Logiciels	33,3%	598 239	37 168	-	-	635 406	445 071	90 839	-	535 910	-	99 496
Total des immobilisations incorporelles		598 239	37 168	-	-	635 406	445 071	90 839	-	535 910	-	99 496
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	924 308	131 526	-	1 055 834	-	1 574 692
Matériel de transport	20,0%	12 662 713	6 255 846	-	1 976 909	16 941 650	3 892 419	2 557 531	1 214 594	5 235 355	-	11 706 295
Equipements de bureau	10,0%	714 016	19 251	-	-	733 267	518 974	45 014	-	563 989	-	169 278
Matériel informatique	33,3%	547 127	254 624	-	-	801 751	462 607	78 626	-	541 232	-	260 519
Installations générales	10,0%	699 535	6 056	-	-	705 591	448 211	65 284	-	513 494	-	192 097
Autres matériels	10,0%	45 887	-	-	-	45 887	38 576	2 577	-	41 153	-	4 734
Immobilisations en cours		4 578 299	3 884 808	583 077	-	9 046 184	-	-	-	-	-	9 046 184
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		666 789	423 872	(583 077)	-	507 584	-	-	-	-	-	507 584
Total des immobilisations corporelles		28 225 182	10 844 458	-	1 976 909	37 092 731	6 285 094	2 880 558	1 214 594	7 951 057	250 000	28 891 674
TOTAUX		29 513 325	10 881 625	-	1 976 909	38 418 042	6 799 156	3 005 892	1 214 594	8 590 453	250 000	29 577 588

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Clients Amilcar LLD	595 872	333 504
- Charges reportées	2 040 514	1 707 776
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 296 683	1 308 369
- Personnel, avances et acomptes	36 171	34 153
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	488 692	2 828
- Etat, crédit de TVA	139 306	8 296 631
- Etat, compte d'attente TVA	866 092	1 299 398
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Compte courant "NIDA"	-	250 000
- Produits à recevoir des tiers	414 009	939 523
- Débiteurs divers	64 599	50 942
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	130 815	95 925
- Stocks de pièces de rechanges	20 545	11 875
<u>Total brut</u>	<u>6 357 534</u>	<u>14 595 161</u>
A déduire :		
- Provisions	(288 233)	(317 378)
<u>Montant net</u>	<u>6 069 301</u>	<u>14 277 783</u>

NOTE 11 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques, découverts	24 234 369	15 660 880
<u>Total</u>	<u>24 234 369</u>	<u>15 660 880</u>

NOTE 12 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 423 583	8 518 277
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 429 583</u>	<u>8 524 277</u>

NOTE 13 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques locales	222 896 799	200 199 874
- Banques étrangères	40 289 708	27 854 341
- Emprunts obligataires	247 694 840	236 243 000
- Certificats de dépôts	61 000 000	58 500 000
- Certificats de leasing	85 500 000	76 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>657 381 347</u>	<u>598 797 215</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 251 215	2 270 690
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 131 286	597 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 049 454	8 339 656
- Intérêts courus sur certificats de leasing	887 721	1 245 963
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(846 249)	(894 040)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>15 473 427</u>	<u>11 559 623</u>
<u>Total</u>	<u>672 854 774</u>	<u>610 356 838</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	55 000 000	Remboursement après une période de 15 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	35 000 000	347 750 000	(327 750 000)	55 000 000	-	55 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	30 000 000	Remboursement après une période de 20 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	35 000 000	257 000 000	(262 000 000)	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ELWIFAK BANK	-	Remboursement après 30 jours, 40 ou 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	5 000 000	25 000 000	(30 000 000)	-	-	-
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	500 000	Remboursement après 90 jours ou 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 000 000	1 500 000	(2 000 000)	500 000	-	500 000
<u>Sous-total</u>			76 000 000	631 250 000	(621 750 000)	85 500 000	-	85 500 000
Certificats de dépôt	61 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	58 500 000	637 500 000	(635 000 000)	61 000 000	-	61 000 000
<u>Sous-total</u>			58 500 000	637 500 000	(635 000 000)	61 000 000	-	61 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			134 500 000	1 268 750 000	(1 256 750 000)	146 500 000	-	146 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	17 288 000	-	(6 000 000)	11 288 000	5 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	17 184 000	-	(6 016 000)	11 168 000	5 152 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 520 000	-	(6 000 000)	19 520 000	13 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	22 794 000	-	(5 000 000)	17 794 000	12 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	36 666 000	-	(3 334 000)	33 332 000	25 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	16 000 000	-	(4 000 000)	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	37 561 000	-	(2 439 000)	35 122 000	27 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	20 000 000	-	(1 000 000)	19 000 000	18 000 000	1 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	25 000 000	-	(1 689 160)	23 310 840	21 621 680	1 689 160
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 230 000	25 770 000	-	40 000 000	37 706 000	2 294 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	-	20 000 000	-	20 000 000	17 390 000	2 610 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	-	5 160 000	-	5 160 000	5 160 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			236 243 000	50 930 000	(39 478 160)	247 694 840	197 085 680	50 609 160

ARRETEAU 31 DECEMBRE 2018

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	4 854 341	-	(856 633)	3 997 708	3 141 074	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	10 666 667	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	-	8 000 000	7 555 556	444 444
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 571 429	428 571
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	-	13 292 000	-	13 292 000	11 630 500	1 661 500
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			27 854 341	13 292 000	(856 633)	40 289 708	35 565 225	4 724 483
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	703 939	-	(703 939)	-	-	-
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	300 000	-	(300 000)	-	-	-
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	515 564	-	(515 564)	-	-	-
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 143 368	-	(1 143 368)	-	-	-
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	688 784	-	(688 784)	-	-	-
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	867 350	-	(867 350)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	500 000	-	(400 000)	100 000	-	100 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 702 208	-	(1 404 365)	297 843	-	297 843
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	423 199	-	(423 199)	-	-	-
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	284 697	-	(284 697)	-	-	-
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	424 776	-	(424 776)	-	-	-
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	525 000	-	(300 000)	225 000	-	225 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	525 000	-	(300 000)	225 000	-	225 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	694 444	-	(555 556)	138 888	-	138 888
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 236 606	-	(1 067 502)	1 169 104	-	1 169 104
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 955 186	-	(1 087 397)	867 790	-	867 790
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	735 294	-	(588 235)	147 059	-	147 059
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	2 857 143	-	(714 286)	2 142 857	1 428 571	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 250 000	-	(500 000)	1 750 000	250 000	1 500 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 250 000	-	(1 000 000)	1 250 000	250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	909 128	-	(909 128)	-	-	-
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 500 000	-	(600 000)	900 000	300 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 000 000	-	(444 444)	555 556	111 111	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 000 000	-	(888 889)	1 111 111	222 222	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 190 939	-	(405 110)	785 829	349 458	436 370
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	625 472	-	(212 768)	412 704	183 472	229 232
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(400 000)	800 000	400 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 800 000	-	(600 000)	1 200 000	600 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(200 000)	400 000	200 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	625 470	-	(212 808)	412 662	183 433	229 229
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(400 000)	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	622 571	-	(212 690)	409 881	181 803	228 078
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	900 000	-	(300 000)	600 000	300 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 240 921	-	(423 946)	816 975	362 357	454 618
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	973 720	-	(332 902)	640 818	284 116	356 702
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 400 000	-	(400 000)	1 000 000	600 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 500 000	-	(1 000 000)	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 052 632	-	(631 579)	1 421 053	789 474	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 800 000	-	(800 000)	2 000 000	1 200 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 055 975	-	(327 933)	728 042	376 594	351 448
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 052 632	-	(631 579)	1 421 053	789 474	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 250 000	-	(600 000)	1 650 000	1 050 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 124 263	-	(933 878)	3 190 385	2 194 505	995 880
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	8 000 000	-	(2 000 000)	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	800 000	-	(200 000)	600 000	400 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 750 000	-	(750 000)	3 000 000	1 750 000	1 250 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 210 526	-	(631 579)	1 578 947	947 368	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 652 359	-	(370 552)	1 281 808	884 209	397 599
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 474 968	-	(554 413)	1 920 555	1 325 260	595 295
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 481 201	-	(555 810)	1 925 392	1 328 598	596 794
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 651 201	-	(370 468)	1 280 734	883 344	397 390
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 000 000	-	(1 000 000)	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 473 684	-	(789 474)	3 684 211	2 105 263	1 578 947
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	4 578 693	-	(890 603)	3 688 090	2 729 440	958 651
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	4 578 693	-	(890 603)	3 688 090	2 729 440	958 651
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	6 755 054	-	(1 224 039)	5 531 015	4 208 714	1 322 301
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 500 000	-	(1 000 000)	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 806 961	-	(871 038)	3 935 923	2 994 961	940 962
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 867 728	-	(517 463)	2 350 265	1 790 094	560 172
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	19 162 524	-	(3 489 706)	15 672 818	11 912 331	3 760 487
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	10 000 000	-	(3 333 333)	6 666 667	3 333 333	3 333 333
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	5 000 000	-	(853 194)	4 146 806	3 225 814	920 992
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	9 500 000	-	(2 000 000)	7 500 000	5 500 000	2 000 000
CITIBANK	55 000 000	Crédit relais	30 000 000	120 000 000	(95 000 000)	55 000 000	-	55 000 000
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	5 000 000	(388 470)	4 611 530	3 741 889	869 640
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 741 252	258 748
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 742 089	257 911
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	-	3 000 000	(250 000)	2 750 000	2 416 666	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	5 000 000	(750 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
ABC 10 MDT (2018)	10 000 000	Crédit relais	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	1 000 000	(35 661)	964 339	784 926	179 412
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 662 950	337 050
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	-	1 000 000	-	1 000 000	818 457	181 543
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	-	15 000 000	-	15 000 000	7 500 000	7 500 000
<u>Total des crédits des banques locales</u>			200 199 874	170 000 000	(147 303 074)	222 896 799	102 762 990	120 133 809
<u>Total général</u>			598 797 215	1 502 972 000	(1 444 387 868)	657 381 347	335 413 895	321 967 452

NOTE 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	673 454	880 335
<u>Sous total</u>	<u>673 454</u>	<u>880 335</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	14 480	2 034
- Fournisseurs, retenue de garantie	140 335	22 161
- Fournisseurs, Assurances décénales	90 989	32 430
<u>Sous total</u>	<u>245 804</u>	<u>56 626</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	2 610 423	27 956 221
- Effets à payer	49 328 629	111 407 617
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>51 946 883</u>	<u>139 371 668</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>52 866 141</u>	<u>140 308 629</u>

NOTE 15 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	51 343	22 700
- Personnel, rémunérations dues	921	108
- Personnel, provisions pour congés payés	201 966	149 096
- Personnel, autres charges à payer	400 000	600 000
- Etat, retenues sur salaires	158 251	154 104
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	295 199	1 050 308
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	85 443	183 018
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	23 889
- Etat, contribution conjoncturelle	181 817	574 200
- Etat, contribution sociale de solidarité	51 047	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	21 724	571 614
- Etat, autres impôts et taxes à payer	239 562	152 263
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	6 005	4 369
- Etat, TVA à payer	3 008 633	-
- Dettes fiscales	7 140 113	-
- CNSS	410 306	353 539
- CAVIS	56 437	51 798
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	37 674	32 923
- Actionnaires, dividendes à payer	41	-
- Créiteurs divers	642 102	456 491
- Prestataires Assurances	387 261	56 438
- Diverses Charges à payer	782 937	693 829
- Produits constatés d'avance	178	7 419
- Provisions pour risques et charges	457 228	125 866
<u>Total</u>	<u>14 616 186</u>	<u>5 263 972</u>

NOTE 16 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	1 413	(848)
- Dans le résultat	3 469	2 261
<u>Total</u>	<u>15 381</u>	<u>11 913</u>

NOTE 17 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Capital social	(A)	40 180 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	2 806 551	2 137 538
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Réserve pour fonds social		300 000	150 000
- Primes d'émission		13 996 000	13 996 000
- Actions propres	(D)	(316 197)	(832 733)
- Complément d'apport		-	8 142
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		1 334 907	1 592 861
- Dividendes reçus des filiales		120 141	161 728
- Résultats reportés		8 844 142	4 802 965
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		70 753 523	65 684 481
Résultat net des sociétés intégrés		4 463 152	8 275 690
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		581 996	240 768
Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 469)	(2 261)
Résultat consolidé de l'exercice		5 041 679	8 514 198
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	75 795 202	74 198 678
Nombre d'actions (2)		7 957 803	6 532 545
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,634	1,303

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital social, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2017	101 201	832 733
Achats de la période	24 915	202 444
Cessions de la période	(87 500)	(704 375)
Complément d'apport		(8 142)
Résultats reportés		(6 462)
Solde au 31 décembre 2018	38 616	316 197

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2018, 0,48% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Réserve pour fond social	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	1 423 820	-	161 728	(398 915)	11 688	4 189 883	7 508 389	55 456 385
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 17 Mai 2017	11 480 000			5 166 000						(2 870 000)		13 776 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2017		595 724				150 000	(161 728)			6 604 334	(7 188 330)	-
Affectations des résultats des filiales					158 331		161 728				(320 059)	-
Modifications des résultats antérieurs des filiales					(1 282)							(1 282)
Subventions reçues					53 116							53 116
Amortissement des subventions					(41 124)							(41 124)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016										(3 157 000)		(3 157 000)
Rachat d'actions propres								(1 033 154)				(1 033 154)
Encaissement de dividendes sur actions propres										35 750		35 750
Cession d'actions propres								599 337	(3 545)			595 791
Résultat de l'exercice 2017											8 514 198	8 514 198
Solde au 31 décembre 2017	40 180 000	2 137 538	3 487 979	13 996 000	1 592 861	150 000	161 728	(832 733)	8 142	4 802 965	8 514 198	74 198 678
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2018		669 013				150 000	(161 728)			7 616 145	(8 273 430)	-
Affectations des résultats des filiales					120 627		120 141				(240 768)	-
Subventions reçues					67 841							67 841
Amortissement des subventions					(59 285)							(59 285)
Effets de la sortie d'Eclair Pym du périmètre de consolidation					(387 136)					387 136		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017										(4 018 000)		(4 018 000)
Rachat d'actions propres								(202 444)		(6 462)		(208 906)
Encaissement de dividendes sur actions propres										62 358		62 358
Cession d'actions propres								718 979	(8 142)			710 837
Résultat de l'exercice 2018											5 041 679	5 041 679
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	1 334 907	300 000	120 141	(316 197)	-	8 844 142	5 041 679	75 795 202

NOTE 18 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Intérêts de leasing	79 641 774	66 152 911
- Intérêts de retard	1 628 918	867 800
- Prélouer	161 567	253 876
- Frais de dossier	467 880	554 688
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	696 564	488 576
- Frais de rejet	1 089 621	820 022
- Commissions d'assurance	50 608	170 000
<u>Total des produits</u>	<u>83 736 933</u>	<u>69 307 873</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	398 383	278 845
Intérêts de retard antérieurs	37 302	29 596
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(845 601)	(562 855)
Intérêts de retard	(84 215)	(19 732)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(494 132)</u>	<u>(274 147)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>83 242 801</u>	<u>69 033 726</u>

NOTE 19 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Location longue durée	4 317 359	3 567 120
- Plus values de cession du matériel de transport	549 193	561 637
- Moins values de cession du matériel de transport	-	(4 665)
<u>Total</u>	<u>4 866 552</u>	<u>4 124 091</u>

NOTE 20 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	20 104 821	17 452 078
- Intérêts des crédits des banques locales	18 687 259	12 730 910
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 185 662	1 602 827
- Intérêts des autres opérations de financement	16 602 663	9 912 460
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	740 527	660 096
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>58 320 931</u>	<u>42 358 371</u>
- Intérêts des comptes courants	4 398 390	1 699 899
- Autres charges financières	252 218	37 220
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>4 650 607</u>	<u>1 737 119</u>
<u>Total général</u>	<u>62 971 538</u>	<u>44 095 490</u>

NOTE 21 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	2 429 337	1 895 238
- Achats de pièces de rechange	273 662	144 193
- Primes d'assurances	509 002	406 822
- Remboursement assurances	(400 262)	(268 069)
- Entretiens	462 983	372 765
- Vignettes	121 853	131 671
<u>Total</u>	<u>3 396 575</u>	<u>2 682 621</u>

NOTE 22 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dividendes	10 329	31 600
- Plus values sur cession des titres SICAV	1	88
- Revenus des comptes créditeurs	98 882	94 416
- Moins values sur cession des titres cotés	-	(113 019)
- Revenus des comptes courants associés	9 734	877
- Plus values latentes sur titres SICAV	1 161	699
- Jetons de présences reçus des filiales	7 500	-
<u>Total</u>	<u>127 607</u>	<u>14 661</u>

NOTE 23 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Produits locatifs	31 779	30 266
- Autres	73 310	44 833
<u>Total</u>	<u>105 090</u>	<u>75 099</u>

NOTE 24 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Salaires et complément de salaires	6 335 322	5 825 115
- Cotisations de sécurité sociales	1 216 909	1 036 794
- Autres charges sociales	451 195	483 998
<u>Total</u>	<u>8 003 426</u>	<u>7 345 907</u>

NOTE 25 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	90 839	73 963
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	451 221	480 240
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	34 495
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	68 099	68 099
<u>Total</u>	<u>644 653</u>	<u>656 797</u>

NOTE 26 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Achat de matières et fournitures	345 974	398 989
<u>Total des achats</u>	<u>345 974</u>	<u>398 989</u>
- Locations	235 213	235 291
- Entretien et réparations	84 525	83 996
- Primes d'assurances	157 479	125 224
- Etudes, recherches et services extérieurs	388	190
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>477 605</u>	<u>444 700</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	473 477	478 579
- Publicités, publications, relations publiques	451 167	445 410
- Déplacements, missions et réceptions	219 158	226 987
- Frais postaux et de télécommunications	275 368	327 619
- Services bancaires et assimilés	658 291	465 917
- Autres	258 082	219 319
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 335 542</u>	<u>2 163 831</u>
- Jetons de présence	112 500	75 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	18 750
- Rémunération du Comité de risques	25 000	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	<u>162 500</u>	<u>112 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	192 848	170 002
- T.C.L	205 322	169 959
- Droits d'enregistrement et de timbres	75 734	55 444
- Autres impôts et taxes	31 907	22 417
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>505 811</u>	<u>417 822</u>
<u>Total général</u>	<u>3 827 432</u>	<u>3 537 843</u>

NOTE 27 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 522 765	3 826 908
- Dotations aux provisions collectives	765 000	430 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 915 959)	(1 394 633)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u>2 398 290</u>	<u>2 862 275</u>

NOTE 28 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	864	98 653
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de immobilisés	333 697	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	61 043	96 540
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	331 362	75 000
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	-	(19 310)
- Reprises sur provisions sur autres actifs	(30 010)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(552)	(102 371)
<u>Total</u>	<u>696 404</u>	<u>148 512</u>

NOTE 29 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(389 375)
- Redressement social	-	187 439
- Redressement fiscal	4 250	581 709
- Apurement de compte	6	113
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	26 900
- Pénalités de retard	2 950	18 420
- Autres pertes ordinaires	936	36 802
<u>Total</u>	<u>8 142</u>	<u>462 008</u>

NOTE 30 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	6 520	-
- Apurement de comptes	24 408	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	224	95
<u>Total</u>	<u>31 152</u>	<u>95</u>

Note 31 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	29 509 452	24 089 705
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(43 340 692)	(29 509 452)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	119 656	50 736
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(30 665)	(119 656)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 15	(22 700)	(52 000)
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 15	51 343	22 700
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 10	333 504	297 556
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 10	(595 872)	(333 504)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 12	(8 518 277)	(5 193 476)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 12	5 423 583	8 518 277
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 12	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 12	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(3 317 885)	(2 858 863)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	3 222 106	3 317 885
- TVA collectée		72 513 144	60 001 544
- TVA collectée sur avances et acomptes		433 306	(622 336)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 18	432 523 379	368 554 692
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 19	4 317 359	3 567 120
- Autres produits d'exploitation	+ Note 18	4 200 248	3 230 061
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(1 708 654)	(1 172 286)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	364 070	153 654
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	21 285 298	15 827 667
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>516 761 702</u>	<u>447 770 024</u>

NOTE 32 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 14	139 371 668	66 196 093
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 14	(51 946 883)	(139 371 668)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	352 434 550	544 705 188
- TVA sur Investissements	+	53 197 650	74 278 333
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 15	23 889	29 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 15	-	(23 889)
		<u>493 080 875</u>	<u>545 813 807</u>
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			

NOTE 33 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 10	(34 153)	(37 717)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 10	36 171	34 153
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 10	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 10	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 10	(40 100)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 10	40 100	40 100
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 14	880 335	826 254
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 14	(673 454)	(880 335)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 15	108	108
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 15	(921)	(108)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 15	149 096	112 477
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 15	(201 966)	(149 096)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 15	600 000	465 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 15	(400 000)	(600 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 15	154 104	114 314
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 15	(158 251)	(154 104)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 15	1 050 308	693 402
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 15	(295 199)	(1 050 308)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 15	353 539	266 742
- C.N.S.S en fin de période	- Note 15	(410 306)	(353 539)
- CAVIS en début de période	+ Note 15	51 798	34 691
- CAVIS en fin de période	- Note 15	(56 437)	(51 798)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 15	32 923	24 575
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 15	(37 674)	(32 923)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 15	693 829	647 756
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 15	(782 937)	(693 829)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	302 300	343 540
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(313 986)	(287 585)
- TVA, payée sur biens et services	+	1 365 486	1 176 049
- Charges de personnel	+ Note 24	8 003 426	7 345 907
- Autres charges d'exploitation	+ Note 21 et 26	4 794 670	4 325 225
- Impôts et taxes	- Note 26	(505 811)	(417 822)
		<u>14 596 999</u>	<u>11 701 031</u>
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			

NOTE 34 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 10	1 141 363	729 554
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 13	(894 040)	(577 006)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 13	846 249	894 040
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 15	183 018	58 580
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 15	(85 443)	(183 018)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 13	8 339 656	7 207 584
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 13	(11 049 454)	(8 339 656)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 13	2 868 045	1 408 010
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 13	(4 382 501)	(2 868 045)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 13	1 245 963	723 066
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 13	(887 721)	(1 245 963)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 20	62 971 538	44 095 490
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 20	(740 527)	(660 096)
<u>Intérêts payés</u>		<u>59 556 146</u>	<u>41 242 542</u>

NOTE 35 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 15	571 614	980 418
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 15	(21 724)	(571 614)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	- Note 15	574 200	760 052
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	+ Note 15	(181 817)	(574 200)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 15	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 15	(51 047)	-
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 10	(2 828)	(74 881)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 10	488 692	2 828
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 15	-	(5 095)
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 15	-	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 10	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 10	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 15	152 263	82 428
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 15	(239 562)	(152 263)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 15	4 369	3 270
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 15	(6 005)	(4 369)
- TVA payée		6 784 050	-
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	-	-
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(7 140 113)	-
- Régularisation de TVA suite au contrôle fiscal		-	(127 975)
- Impôts et taxes	+ Note 26	505 811	417 822
- Contribution Conjoncturelle		181 817	574 200
- Contribution sociale de solidarité		51 047	-
- Impôts sur les bénéfices		1 730 725	2 420 799
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>3 401 493</u>	<u>3 731 419</u>

NOTE 36 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 9	37 168	92 650
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 9	10 844 458	9 087 496
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 14	56 626	6 713
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 14	(245 804)	(56 626)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>10 692 447</u>	<u>9 130 234</u>

NOTE 37 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 9	762 315	1 053 212
- Moins valeur sur cessions d'immobilisations	- Note 19 et 29	-	(31 566)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 19 et 30	555 713	561 637
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>1 318 028</u>	<u>1 583 284</u>

NOTE 38 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dividendes	+ Note 17	4 018 000	3 157 000
- Encaissement de dividendes sur actions propres	+ Note 17	(62 358)	(35 750)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(41)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>3 955 601</u>	<u>3 121 251</u>

NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27mars2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires du Groupe Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total du bilan de 845.811.637 DT, un bénéfice net de 5.041.679DT et une trésorerie négative à la fin de la période de 17.610.255 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2018, les créances s'élèvent à 823.355 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 28 196 KDT et les agios réservés ont atteint 2.190 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 4-3-2 des états financiers consolidés.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une

manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

TUNIS, Le 29 mars 2019-04-17

Les commissaires aux comptes

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR

Mustapha MEDHIOUB